

FO HEBDO

Éditoriaux de Jean-Claude Mailly

« Le réformisme militant, marque de fabrique de notre syndicalisme »



Notre Comité confédéral national, le « parlement » de FO, s'est tenu à Paris la semaine dernière.

Comme d'habitude, une résolution a été adoptée, qui constitue le mandat pour les mois à venir jusqu'au congrès confédéral.

Elle souligne les principales positions et revendications et appuie l'action du 10 octobre des fédérations de la fonction publique.

S'agissant des ordonnances sur le Code du travail, le Comité confédéral national a réalisé l'importance du travail effectué par la confédération durant trois mois de concertation, ce qui a permis le maintien de certaines garanties et le blocage de plusieurs dispositions.

Pour autant, nombre de mesures inacceptables figurent dans les ordonnances, ce que nous avons toujours expliqué, mesures inacceptables dont nous demandons le retrait. C'est pourquoi, sur ce point comme sur d'autres risques qui se profilent (Assurance chômage, formation professionnelle, service public républicain, retraites), le CCN considère qu'une mobilisation interprofessionnelle est nécessaire avant la ratification des ordonnances. Nous prendrons donc contact avec les autres confédérations dans les jours à venir. Dans tous les cas, cette journée de mobilisation aura lieu.

Comme souvent à FO, les débats sont nourris et vifs. Si je tenais à caractériser ce CCN, je dirais qu'il a acté une pratique réformiste et une action contestataire. Comme toujours, c'est aussi une question de dosage dans un contexte général politique, économique et social. Au final, ce qui compte c'est comment on est le plus efficace possible pour les salariés en restant nous-mêmes, libres et indépendants.

Cela s'appelle le réformisme militant, marque de fabrique de notre syndicalisme. À FO, il y a des minoritaires et des majoritaires, mais il ne saurait y avoir des majorités et des minorités.

Ainsi, comme l'expliquaient nos anciens, Léon Jouhaux comme Robert Bothereau :

« Notre syndicalisme n'est pas seulement revendicatif, il doit être réalisateur, y compris pour viser l'émancipation des travailleurs »

Mercredi 4 Octobre 2017